

DECISIONS DU CONSEIL

Extrait des décisions du Conseil communal du 4 septembre 2018

Au cours de sa séance du 4 septembre 2018, le Conseil a notamment :

INERA SA

- accepté le crédit supplémentaire pour INERA SA d'un montant de Fr. 50'000.- permettant de souscrire la participation de la Commune au capital-action à hauteur de Fr. 100'000.-, au lieu des Fr. 50'000.- budgétisés.

CYCLE D'ORIENTATION FULLY-SAXON

- informé que les statuts du CO Fully-Saxon ont été approuvés par les conseils communaux de Fully le 6 mars 2018, de Saxon le 26 mars 2018, ainsi que par le conseil général de Fully le 19 juin 2018 et l'assemblée primaire de Saxon, le 13 juin 2018. Le délai référendaire de 60 jours est terminé et aucun référendum n'a été formulé.
- informé que les statuts seront soumis à l'Etat du Valais pour homologation.

CANDIDATURES

- accepté le cahier des charges pour le poste de concierge de l'école et de l'UAPE de Saxé ainsi que la mise au concours du poste.

MERITES SPORTIFS, CULTURELS ET SOCIAUX

- informé que la remise des mérites sportifs, culturels et sociaux aura lieu le 13 décembre 2018 à 19h00.

ASOFY

- décidé la nomination de Mme Genolet Kathy à l'AsoFy en remplacement de Mme Virginie Jacquemettaz.

SECURITE PUBLIQUE – DANGERS NATURELS

- décidé de signer la déclaration d'engagement pour la remise en état de l'ouvrage de défense du Petit Chavalard pour un montant de Fr. 200'000.-, travaux subventionnés à 80%.
- adjugé les travaux de remise en état de l'ouvrage de défense du Petit Chavalard à Liebhauser + Délèze SA & Aba Bautec SA.

COM'ART

- validé la participation financière communale 2018 à Com'Art.

CONSTRUCTIONS

- autorisé les demandes suivantes :

Requérant :	135/18 Granges Benjamin, Rte des Pêcheurs 57 – 1926 Fully
Objet :	rénovation d'une habitation existante par isolation périphérique des façades
Situation :	Le Pro Saxé, Route des Pêcheurs, Folio 46, Parcelle No 7791, zone faible densité
Requérant :	127/18 Granges Edmond, Ch. du Courtillet 6 – 1275 Chésereux

- Objet : création d'ouvertures en toiture et mezzanine (modification des plans autorisés le 25.04.2017)
- Situation : L'Insarce, Route de Martigny, Folio 13, Parcelle No 5551, zone moyenne densité
- Requérants : 124/18 Maret Michel et Nathalie, Ch. des Huppes 2 – 1926 Fully**
- Objet : construction d'un cabanon de jardin
- Situation : Marais-Roulet, Chemin des Huppes, Folio 42, Parcelle No 8319, zone faible densité
- Requérant : 141/18 Bruchez Benoît, Ch. de la Maraîche 18 – 1926 Fully**
- Objet : création d'ouvertures en toiture
- Situation : Les Marais-Champagne, Chemin de la Maraîche, Folio 49, Parcelle No 7977, zone faible densité
- Requérant : 140/18 Pereira De Oliveira Luis Manuel, Rte de Mazembre 77C – 1926 Fully**
- Objet : construction d'un escalier, création d'ouvertures en toiture avec modification des façades
- Situation : Mazembroz, Route de Mazembre, Folio 5, Parcelles Nos 1145-1146, zone hameau
- Requérants : 89/18 Ulla Malgorzata et Miguel, Rue de la Fontaine 48E – 1926 Fully**
- Objet : construction d'une habitation individuelle et réduit, avec forages et démolition d'un cabanon
- Situation : Verdand, Rue de Prévent, Folio 25, Parcelle No 1947, zone faible densité

SERVICES INDUSTRIELS – ENERGIE

- accepté la pose d'un bassin à l'arrivée du KM Vertical.
- donné son accord pour que la commission mobilité soit associée à la commission des SI pour se pencher sur une réflexion globale concernant les stations de recharge de vélo électrique.
- adjugé les travaux de mise à jour du PGEE (eaux claires) à l'entreprise Holinger qui a intégré le bureau CERT.
- informé que tous les propriétaires doivent contrôler les canalisations en zone de protection S3 et S2, selon la directive du canton. Ces travaux peuvent être effectués par l'entreprise Videsa pour un montant forfaitaire par contrôle, qui serait facturé aux propriétaires si ces derniers n'entreprennent pas ce contrôle dans le délai fixés.

CULTURE ET SPORT

- décidé d'allouer un montant au nouveau Trail des cabanes ainsi qu'un soutien financier pour la course Fully-Sorniot.

ENVIRONNEMENT – PLACES DES VILLAGES - TOURISME

- informé que la commission nature souhaite favoriser la biodiversité. Dans la zone à bâtir, les pieds des arbres ont été ensemencés avec des semences indigènes.
- informé que, suite au soutien financier pour le livre « liaison de St-Maurice à St-Jacques de Compostelle » en 2016, un exemplaire en allemand a été envoyé à la commune et la traduction en français est en cours.
- décidé de mettre hors service l'installation de la tyrolienne à la place du jeu du Petit Pont et de regarder une alternative moins bruyante. En cas de solution insatisfaisante, elle sera déplacée.

PROMOTION CIVIQUE

- informé que la remise des diplômes de promotion civique aura lieu le 30 novembre 2018.